

4. décembre 2023

## 09.528 Initiative parlementaire

Financement moniste des prestations de soins

Madame, Monsieur

Vous allez prochainement poursuivre les délibérations autour de l'objet 09.528 « **Financement moniste des prestations de soins (EFAS)** ».

**Pro-salute.ch**, la voix des patients, des consommateurs et des payeurs de primes depuis 2020, **vous recommande de rejeter EFAS pour les raisons suivantes**. Cinq de nos six organisations membres soutiennent cette recommandation.

Pro-salute.ch soutient avec force l'idée de base d'un financement uniforme des soins ambulatoires et hospitaliers. Toutefois, cette réforme **ne doit pas se faire au détriment des consommateurs, des patients et des payeurs de primes**. Or, le projet actuel présente **de nombreux inconvénients pour eux et, ce, indépendamment des divergences encore ouvertes** entre les deux chambres. De nombreuses charges ont été transférées des pouvoirs publics vers les patients et les payeurs de primes.

**L'intégration des soins de longue durée** dans le financement uniforme risque d'entraîner une **hausse des primes – en plus de la forte augmentation déjà enregistrée**. Le plafonnement actuel de la contribution aux primes dans les soins de longue durée a été supprimé : du point de vue de pro-salute.ch, il s'agit d'une mauvaise décision sur laquelle il n'est malheureusement plus possible de revenir.

La **quote-part pour les prestations hospitalières est augmentée** : jusqu'à présent, la quote-part de 10 % ne devait être payée que pour la part prise en charge par les caisses maladie (la part cantonale était déduite). Désormais, la quote-part sera calculée sur les coûts bruts avant déduction de la part cantonale (art. 64, al. 2bis). Du point de vue de pro-salute.ch, **ce report unilatéral des coûts sur les patients est inacceptable**. D'autant plus que les contributions directes sont déjà élevées en Suisse (OECD) et qu'une personne sur cinq renonce déjà à des soins pour des raisons financières (OECD).

Avec EFAS sous sa forme actuelle, les assurés ne risquent donc pas seulement de voir leurs **primes augmenter**, mais leur **participation aux coûts connaîtra aussi une hausse**. Par ailleurs, il est très difficile de savoir si les grands espoirs concernant une éventuelle réduction des coûts grâce à EFAS sont réalistes. Les données disponibles à ce sujet sont peu détaillées donc peu fiables.

Du point de vue de pro-salute.ch, **le financement uniforme des soins, tel qu'il a été défini, ne désamorçera pas de manière significative le problème fondamental de la forte augmentation annuelle des coûts de la santé**. De plus, **le projet actuel présente de trop nombreux inconvénients pour les consommateurs, les patients et les payeurs de primes**.

**C'est pourquoi nous recommandons de rejeter EFAS.**

Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de nos considérations et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Meilleures salutations



Felix Wettstein, président



Ivo Meli, membre du comité

pro-salute.ch, la voix des patients, payeurs de primes et consommateurs